

Jusqu'ou va notre responsabilité ? Le jeu de l'autruche



Dans le concert des critiques et des spéculations entourant les scandales financiers, un élément important n'a pas été mis en lumière : notre responsabilité individuelle devant des situations anormales.

Si un investisseur vous dit qu'un tel conseiller (ou pseudo-conseiller) lui a promis des rendements de 10% ou plus, parfois payés en argent comptant, sans impôts, sonnez l'alarme et expliquez-lui qu'il devrait se méfier et non se réjouir.

Aussi crédules que l'est environ 25% de la population qui compte sur la loterie et les jeux de hasard comme source de revenus de retraite, plusieurs contribuables croient, sans trop poser de questions, ceux qui leur offrent des rendements mirobolants. Il en va de même avec les célèbres pyramides financières qui font surface à l'occasion : tous ceux qui y adhèrent savent que ces stratagèmes permettant de faire un coup d'argent rapide sont illégaux. Pourtant, il y en a toujours qui se font prendre, croyant qu'ils s'enrichiront rapidement.

Je connais des gens qui ont investi des sommes importantes, sous promesse de rendements élevés, auprès d'individus non inscrits au registre de l'Autorité des marchés financiers (AMF) et qui, malgré l'arrêt des versements de rendements, ne se résolvent pas à porter plainte.

De même, je connais un ancien employé de la défunte société Norbourg qui se faisait occasionnel-

lement rembourser des comptes de dépenses en argent comptant par Vincent Lacroix et qui, conscient de l'anomalie de la situation, a décidé de fermer les yeux pour continuer à profiter d'excellentes conditions de travail. Cet employé regrette amèrement aujourd'hui de ne pas avoir quitté son emploi lorsqu'il en était temps.

Quelle leçon en tirer ? Qu'il y aura toujours des gens prêts à croire qu'il existe des moyens autres que traditionnels de s'enrichir et qui, pour cela, sont prêts à mettre de côté leurs valeurs et leur éthique.

La récente campagne publicitaire de l'AMF ayant pour slogan « Avant d'investir, investiguez » devrait mettre l'accent sur le bon sens et l'honnêteté, plutôt que sur une investigation difficile à mener. D'ailleurs, cette publicité ne favorise-t-elle pas les grandes institutions ? Car qui aurait osé et pu enquêter sur la Banque Royale ou sur la banque CIBC, dans l'affaire Enron ?

L'AMF est la police du secteur financier, et c'est à elle d'effectuer son travail. À défaut, investissons nos cotisations dans un organisme qui le fera, ce travail. **■**

L'auteur est un conseiller d'expérience qui pratique depuis plus de 25 ans.

*Pour réagir à ses réflexions :
conseiller@objectifconseiller.rogers.com*